



The American
University in Cairo

School of Global Affairs
and Public Policy

Center for Migration and Refugee
Studies



IOM
UN MIGRATION

POLICY BRIEF

Le rôle du réseau des
savants sur les migrations
mixtes en Afrique du Nord

Le rôle du réseau des savants sur les migrations mixtes en Afrique du Nord

*Sara Sadek*¹

1. Introduction

Les tendances migratoires dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) sont diverses. En plus des déplacements et des migrations de travail, la région, en particulier dans les pays d'Afrique du Nord, est témoin de la prévalence de la migration mixte avec des défis majeurs. Récemment, les gouvernements d'Afrique du Nord ont entrepris des efforts pour réformer les cadres relatifs à la migration. Pourtant, les capacités des parties prenantes concernées continuent d'être défiées par les flux migratoires en Afrique du Nord qui sont à la fois complexes et dynamiques. Elles sont souvent confrontées à un manque de données précises et fiables sur les conditions et les besoins des migrants en déplacement, en particulier des groupes vulnérables.

L'engagement envers les principes de la GCM et le premier examen régional du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM) dans la région arabe est évident à travers le premier examen régional depuis son approbation. Des pays comme l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc et la Tunisie ont soumis leurs premiers examens nationaux volontaires. Malgré l'intérêt des États membres de la région pour les réformes politiques visant à atteindre les objectifs de la GCM, le rôle du monde académique reste ambivalent dans le soutien des efforts nationaux visant à remédier aux vulnérabilités associées à la migration mixte et à renforcer les réformes des politiques. La GCM envisage le rôle clé joué par le monde académique dans l'amélioration des connaissances sur la migration. Cela était confirmé par le rôle joué par les chercheurs lors des consultations régionales du GCM dans la région MENA et pendant l'Examen continental pour l'Afrique. Dans ce contexte, le Centre d'études sur les migrations et les réfugiés (CMRS) de l'Université américaine du Caire (AUC) collabore avec - le Hub de migration mixte (MHub), hébergé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), pour lancer un réseau de chercheurs travaillant sur les migrations mixtes en Afrique du Nord dans le cadre du Programme régional africain sur les migrations (ARMP).

¹ Sara Sadek est professeure adjointe au Centre d'études sur les Migrations et les Réfugiés (CMRS), à l'Université américaine du Caire (AUC) et consultante sur les questions de migration.

2. L'étendue du document

Le document est un article transversal qui analyse les principaux thèmes abordés dans les quatre documents de politiques générales produits par le réseau d'universitaires sur la migration mixte en Afrique du Nord. Il vise à examiner les efforts et les engagements des six pays susmentionnés. Il examine de façon critique le lien entre la recherche et les politiques en Afrique du Nord et le rôle que le réseau peut jouer dans l'établissement des programmes de recherche selon les priorités nationales et la production de résultats de haute qualité pour soutenir les politiques fondées sur la connaissance dans la région.

3. Efforts pour l'Amélioration des Connaissances sur la Migration

Comme il a été indiqué précédemment, les pays de cette région ont montré une volonté politique de travailler sur des réformes de politiques générales, y compris l'amélioration des données et des connaissances sur les questions migratoires, y compris les enquêtes et études statistiques nationales. Il importe de noter que chaque pays de la région est très unique en termes de contexte national, de gouvernance de la migration et de capacité de données.

Comme en témoigne leur examen national volontaire du GCM, l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Tunisie et le Soudan ont travaillé sur le premier objectif lié à la production de données précises et désagrégées.

Algérie²

Une initiative importante en Algérie est le décret ministériel conjoint sur les modalités de coordination entre l'autorité nationale des Garde-côtes. Le décret ministériel vise à unifier les cadres de coordination et le partage d'informations entre toutes les entités gouvernementales concernées par la gestion, l'inspection et le contrôle des frontières terrestres et côtières.

Égypte³

En 2017, l'Égypte a mis en place l'Unité d'analyse des données sur la migration (UADM) sous la tutelle de l'Agence centrale pour la mobilisation du public et les statistiques (CAPMAS) afin d'identifier les divergences en matière de connaissances et d'appuyer le gouvernement dans l'élaboration de politiques fondées sur des données confirmées.

² Journal officiel Algérien, https://www.joradp.dz/FTP/JO_ARABE/2019/A2019069.pdf cité dans la base de données de la UNESCWA sur les politiques migratoires dans la région arabe. URL <https://migrationpolicy.unescwa.org/>

³ Examen national volontaire du GCM en Égypte (février 2021), URL https://migrationnetwork.un.org/sites/default/files/docs/egypt_report_-_gcm_regional_review_final_6.pdf

L'unité se focalise sur l'analyse des statistiques collectées par les instruments gouvernementaux. En 2016, la première Enquête sur les migrations internationales des ménages (HIMS) pour l'Égypte a été publiée. En septembre 2019, des spécialistes du CAPMAS ont été formés sur les aspects techniques et les méthodologies de conception de données pour le HIMS pour l'Égypte, dans le but de surmonter le problème de l'insuffisance de données sur les migrations internationales au niveau national et régional. En janvier 2020, l'Égypte a accueilli le deuxième Forum international sur les statistiques de migration (IFMS), qui est le plus grand forum mondial consacré aux statistiques des migrations, visant à mobiliser les compétences d'un large éventail de disciplines telles que les statistiques, l'économie, la démographie, la sociologie, les sciences géospatiales et les technologies de l'information. En outre, en 2021, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Égypte, en collaboration avec le ministère égyptien des Affaires étrangères, a signé un protocole d'accord avec l'Université du Caire pour établir une unité de recherche sur les migrations (MRU) pour fournir une plate-forme de communication entre les experts en matière de migration. De temps plus, par l'intermédiaire de ses divers ministères et des conseils nationaux concernés, l'Égypte s'efforce d'identifier les facteurs d'influence liés à la migration.

Libye⁴

En Libye, le Comité national pour les stratégies et politiques migratoires a été récemment créé, composé d'experts techniques de divers horizons, ainsi que de membres des deux branches du pouvoir exécutif et de la Chambre des représentants libyenne à Tripoli. En plus des priorités clés que le comité doit réaliser concernant les stratégies nationales en matière de migration et la lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes, la recherche constitue une priorité majeure. Des recherches et des évaluations sont prévues pour renforcer une politique fondée sur des données probantes lors de l'élaboration de la stratégie nationale de migration. Grâce à une coopération continue avec l'OIM, les entités gouvernementales concernées travaillent au développement des systèmes d'enregistrement des migrants et de partage des données.

Maroc⁵

Certains objectifs prioritaires liés à la recherche ont été mis en œuvre, notamment la création de l'Observatoire africain des migrations, premier mécanisme de l'Union africaine auquel incombe la tâche de développer, de suivre et d'échanger des informations entre les pays africains.

⁴ Examen national volontaire du GCM en Libye (février 2021), URL https://migrationnetwork.un.org/sites/default/files/docs/libya-_gcm_report_eng.pdf

⁵ Examen national volontaire du GCM au Maroc (février 2021), URL https://www.unescwa.org/sites/default/files/event/materials/gcm_voluntary_national_report-_morocco-_en.pdf

De plus, l'Observatoire national des migrations vise à collecter les données sur les migrations au niveau national. À cet égard, la Commission supérieure de la planification a préparé plusieurs études thématiques sur les migrations internationales, dont un recensement accompli entre 1971 et 2014. Le recensement a intégré les dimensions de la migration et de l'accès des migrants aux services de base.

Sudan⁶

Le Soudan a également déployé des efforts considérables dans la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants, qui ont suscité un mouvement mondial en créant le Centre régional d'opérations de Khartoum (ROCK) dans le cadre du partenariat entre l'Union Européenne et l'Union Africaine pour collecter des données sur les migrations et pour faire face à ce phénomène.

Le mécanisme national de suivi vise à préparer un rapport détaillé et complet rédigé par les ministères et les autorités compétentes sur l'état d'avancement des objectifs du Pacte mondial en avril 2021, et élargir le cercle de dialogue avec les partenaires nationaux et internationaux dans le domaine des migrations afin de susciter leur appuis et d'accroître leur contributions à la mise en œuvre du Pacte mondial.

Tunisie⁷

En Tunisie, plusieurs efforts ont été entrepris en matière de recherche sur la migration. Dans sa première présentation de l'examen national volontaire de la GCM en 2021, le gouvernement tunisien s'est concentré sur autres objectifs sur les objectifs liés à la production de données et à la gestion de la migration.

Les réalisations suivantes ont été surlignées en ce qui concerne les données sur la migration:

- L'introduction de la migration dans la stratégie de développement 2016-2020 et la collecte de données.
- La création de l'observatoire national de la migration par le décret n° 2014-1930 pour traiter les analyses sur les migrations et la collecte de données.
- Lancement de l'enquête nationale "Tunisie Hims" sur les migrations.
- Engagement dans le réseau de chercheurs sur les migrations en Afrique du Nord NAMAN
- Le renforcement des capacités du personnel et des outils de données, y compris la numérisation des documents des migrants.

⁶ Examen national volontaire du GCM au Sudan (février 2021), URL https://migrationnetwork.un.org/sites/default/files/docs/sudan_gcm_national_review_report_english_version1.pdf

⁷ Examen national volontaire du GCM en Tunisie (février 2021), URL https://migrationnetwork.un.org/sites/default/files/docs/gcm_voluntary_national_report_-_tunisia-_ar.pdf

4. Programmes de recherche sur les migrations mixtes par interlocuteurs de connaissance

En examinant la production de connaissances sur les migrations mixtes dans la région d'Afrique du Nord, on a tendance à remarquer qu'elle a été principalement motivée par l'intérêt et les débats mondiaux sur les migrations mixtes du point de vue des pays de destination de l'UE⁸. Tout d'abord, plusieurs arguments peuvent être avancés contre l'utilisation du terme "migration mixte"⁹, en plus d'autres termes suggérant la circulation des personnes à travers l'Afrique du Nord plutôt que d'être accueilli dans la région. Ces termes incluent "les personnes/enfants en déplacement et les pays de la région présentés comme "transit"¹⁰. Le fait d'utiliser librement ces termes ne repose guère sur des preuves et donne l'impression que les migrants traversent l'Afrique du Nord plutôt que d'être accueillis dans ces pays. Cette utilisation suppose également une modalité unique et généralisée, qui ne tient pas compte des besoins distincts des différents groupes de migrants. Avec l'apparition de la pandémie COVID-19¹¹, le mouvement a certainement été davantage touché, ce qui soulève la possibilité de traiter les migrants dans la région comme des migrants temporaires.

Ces cadres du processus de migration dans la région sont liés aux interlocuteurs de la connaissance dans la région. Un examen des publications relatives à la migration mixte au cours de la dernière décennie reflète une diversité et une séparation entre les recherches produites par les décideurs politiques, les praticiens et les universitaires. Comme indiqué précédemment, plusieurs pays de la région ont travaillé à l'amélioration de leur système d'information national, soit en intégrant la migration, soit en menant des études nationales sur la migration. Il s'agit d'un développement récent qui garantit l'appropriation de la recherche par les États membres. En général, les recherches effectuées au niveau national ont tendance à être plus descriptives, avec peu de profondeur sur le cadre migratoire sur le terrain. Il serait plus opportun de bénéficier également de l'engagement des universités et des experts pour s'assurer de sensibiliser les groupes les plus vulnérables et d'évaluer d'une manière critique les contextes et politiques nationales. Malgré ces efforts récents, l'impact sur les décisions politiques et les croisements entre-elles demeurent incertains.

En plus des données gouvernementales sur la migration, le paysage des acteurs produisant des recherches et des données sur la migration mixte est principalement mis en œuvre par les agences internationales conformément aux programmes mondiaux concernant la migration mixte en raison de l'influence du financement. Cette approche a conduit à une

production massive de connaissances qui ne s'intéressent qu'à "compter les migrants aux frontières" ou "en mouvement". Malgré l'importance de la recherche statistique sur les migrations mixtes, la mise en œuvre de programmes portés par les donateurs a souvent montrée des limites supplémentaires imposées par les acteurs nationaux à la production de la recherche, étant perçue comme une question de « sécurité nationale ». La sécurisation de la recherche sur la migration mixte est en partie due aux programmes contradictoires et au manque de coopération entre les praticiens qui mènent et produisent ces connaissances, dans de nombreux cas de manière cachée, ce qui compromet d'avantage la production de connaissances. En outre, plusieurs projets de recherche ne reposent pas sur des outils méthodologiquement fiables pour s'assurer qu'ils reflètent correctement les profils et les besoins des migrants dans la région. Ils ne fournissent pas d'analyse approfondie des vulnérabilités juridiques et socio-économiques, car ils tendent à se concentrer sur les nombres et les itinéraires empruntés soit par les pays d'origine, soit vers les pays de destination. Dans certains cas, les universitaires sont mandatés par ces acteurs pour mener des recherches qui alimentent l'agenda de suivi des mouvements de migrants. En dehors de cette collaboration, les universitaires produisent des recherches sur les migrations mixtes, mais risquent de ne pas être publiés si les acteurs nationaux ne les approuvent pas¹².

Les recherches produites par les universitaires et les praticiens ont souvent été considérées par les décideurs politiques comme étant dépourvues de preuves et ne correspondant pas aux priorités ou aux programmes nationaux, car elles sont conditionnées par les groupes d'échantillons accessibles aux universitaires ou de dossiers de praticiens.

La séparation décrite ci-dessus est l'un des facteurs qui contribuent à l'absence de liens entre la politique et la recherche dans les pays de la région. L'utilisation systématique de l'approche "fondée sur des preuves" dans les rapports nationaux reflétant les réformes politiques sur la migration suggère que les décideurs politiques ont utilisé les preuves issues de la recherche lors de la conception ou de la mise en œuvre des politiques ou dans le processus de prise de décision. Cela indique que les politiques ont été formulées sur la base de consultations solides avec des experts et des universitaires. Malgré le peu de rapports indiquant la participation d'experts aux réunions de consultation, il est surestimé d'indiquer que les politiques étaient axées sur la recherche. Le concept de "fondée sur des preuves", malgré son utilisation fréquente, est assez abstrait et ne fournit pas suffisamment de preuves des outils utilisés dans le processus d'élaboration des politiques, ce qui reflète une approche plutôt symbolique.

⁸ Pour approfondir la discussion sur l'impact de la politique d'externalisation de l'UE sur la région, veuillez consulter le document de politique générale n° 4 produit par les chercheurs du réseau dans le cadre de la même série.

⁹ Pour approfondir la discussion sur l'impact de la politique d'externalisation de l'UE sur la région, veuillez consulter le document de politique générale n° 3 produit par les chercheurs du réseau dans le cadre de la même série.

¹⁰ Collyer, M. & de Hass, H. (2012), "Developing Dynamic Categorisations of Transit Migration," *Population, Space and Place*, Vol. 18: 468-481.

¹¹ Pour approfondir la discussion sur l'impact de la politique d'externalisation de l'UE sur la région, veuillez consulter le document de politique générale n° 1 produit par les chercheurs du réseau dans le cadre de la même série.

¹² Pour approfondir la discussion sur l'impact de la politique d'externalisation de l'UE sur la région, veuillez consulter le document de politique générale n° 3 produit par les chercheurs du réseau dans le cadre de la même série.

Il est important de noter que dans le domaine de la migration, nous avons tendance à parler de politiques et de recherche comme étant interdépendantes, mais la réalité, en particulier dans cette région, montre que la recherche a été affectée par la politique plus que l'inverse. Il convient de noter que c'est également le cas dans les pays industrialisés de destination, où les politiques ne sont pas nécessairement fondées sur des preuves. Ils répondent plutôt aux récits qui ignorent les preuves.

Cela comprend non seulement les politiques nationales, mais également et surtout les politiques relatives aux migrations au niveau international. Les relations entre la recherche et les politiques auraient pu influencer la production de connaissances dans la recherche sur les migrations dans cette région. Il est donc très difficile pour les producteurs de connaissances de trouver un compromis et de créer des synergies entre les priorités mondiales, régionales et nationales. Sans coordination adéquate avec les dispositifs concernés par la recherche nationale dans la région, les chercheurs vont se retrouver dans une position difficile pour justifier les domaines prioritaires, souvent pas considérés comme tels par les États de cette région, mais considérés comme des priorités majeures par les donateurs. Les priorités des chercheurs et celles des États de la région peuvent différer de celles des donateurs qui financent la recherche. Il est difficile pour les chercheurs et les établissements de recherche d'avoir leurs propres programmes de recherche, à cause de la dépendance du financement des donateurs.

5. Le Rôle du Réseau de Chercheurs sur la Migration Mixte en Afrique du Nord

Malgré les défis communs aux pays de la région, ce qui a été assez intéressant à observer est le manque de coopération régionale ou bilatérale entre les pays de la région en matière de données sur les migrations.

Dans le cadre de la recherche décrite ci-dessus, le Réseau universitaire sur la migration mixte est de nature multidisciplinaire regroupant des universitaires de différentes disciplines, notamment les sciences politiques, la sociologie, le droit, la démographie et l'économie. Dans sa première phase entre son lancement en juin 2021 et septembre 2021, le réseau a inclus des universitaires de la région d'Afrique du Nord. Dans sa prochaine phase prévue en 2022, le réseau sera étendu à d'autres universitaires travaillant sur la migration mixte en Afrique du Nord afin d'assurer un échange d'idées et de compétences. L'objectif principal du réseau est de faire progresser la recherche sur les migrations mixtes et de faire avancer les débats universitaires sur les questions de migration mixte et de fournir des conseils aux décideurs. Le réseau régional agit comme une plate-forme de connaissances sur la migration mixte qui vise à contribuer à l'amélioration des politiques et des cadres migratoires nationaux de manière durable et humaine le long de la route migratoire nord-africaine dans six pays clés Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Soudan et Tunisie.

Composé d'universitaires nationaux couvrant les six pays de disciplines diverses, le réseau a utilisé l'expertise et les connaissances solides des chercheurs. Les membres du réseau font

également partie de comités et de réseaux nationaux, régionaux et internationaux s'occupant des migrations dans la région. Ils se sont activement engagés dans des partenariats avec des agences des Nations Unies et d'autres organisations sur des projets de recherche et ont participé à des conseils politiques aux parties prenantes nationales. À ce titre, le réseau a un rôle vital à jouer en tant qu'interlocuteur de la connaissance et en créant des liens entre le milieu universitaire et la pratique. Au cours de sa première phase, le réseau a identifié des domaines prioritaires à discuter dans le cadre des résultats politiques.

Les résultats des politiques du réseau doivent être diffusés en public en présence de plusieurs parties prenantes représentant la région d'Afrique du Nord. Cela favorisera l'amorce d'un dialogue ouvert sur les questions délicates qui sont essentielles aux débats sur les migrations mixtes, notamment :

- La conceptualisation de la migration mixte, ses manifestations et son effet juridique en Afrique du Nord
- L'impact de la pandémie Covid-19 sur les migrants dans les pays d'Afrique du Nord
- Les Politiques d'Externalisation des Frontières de l'UE en Afrique du Nord et au-delà : Impacts sur la région
- Le Rôle des Universitaires dans la production de connaissances sur la migration mixte: Défis et Opportunités


En tant que voix autonome de la région, le réseau peut agir comme un relais très utile de la transformation des connaissances sur la migration mixte. Il peut fournir un appui technique aux parties prenantes nationales et internationales et combler l'écart entre les deux.

Dans sa phase suivante, et à travers des résultats politiques réguliers et des séminaires sur les priorités identifiées liées à la migration mixte dans la région, le réseau peut agir comme une voix critique, par:

- La production des recherches sous-régionales (Afrique du Nord) ;
- La production de documents de politique générale pour l'Afrique du Nord et pour des pays spécifiques de la sous-région ;
- La création d'un forum pour discuter des flux mixtes et des migrations en général en Afrique du Nord.

Dans l'exercice de ces fonctions, et avec voix critique dans la promotion des connaissances sur les migrations dans la région, le réseau servirait à :

1. Lancer et poursuivre des dialogues politiques avec les parties prenantes nationales afin de les tenir au courant des principales tendances et des besoins de protection, non seulement le long des itinéraires, mais également parmi les groupes de migrants existants accueillis par les pays de la région.

- 
2. Identifier les facteurs de risque pour permettre la prévoyance et la perspicacité afin de soutenir les groupes de migrants.
 3. Assurer la diffusion et l'appropriation commune des connaissances sur la migration irrégulière afin de faciliter le travail des décideurs politiques, des praticiens et des chercheurs.
 4. Discuter des limites nationales pour s'assurer que la recherche financée par des entités internationales alimente les priorités et les politiques nationales et tient compte du contexte local.
 5. Réaliser des évaluations sur les développements récents des politiques afin d'assurer l'évaluation de l'efficacité des politiques réformées ou modifiées, en particulier en ce qui concerne les besoins des populations vulnérables identifiées aux frontières ou sujettes à la contrebande et/ou à la traite, ce qui améliorera la qualité des cadres réglementaires.
 6. Réaliser une évaluation des politiques par la coopération et la consultation avec des chercheurs et d'autres parties prenantes afin de soutenir les gouvernements dans leurs efforts nationaux de protection des migrants et de lutte contre les dangers de la migration clandestine.